BANQUE DES ETATS
DE
L'AFRIQUE CENTRALE

COMITE DE POLITIQUE MONETAIRE

Séance du 14 juillet 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) a tenu ce jour sa première réunion en présentiel depuis décembre 2019, jeudi 14 juillet 2022 à Douala (République du Cameroun), la deuxième session ordinaire de l'année, sous la présidence de Monsieur ABBAS MAHAMAT TOLLI, Gouverneur de la BEAC, son Président statutaire.

Au cours de cette session, le CPM a examiné l'évolution récente de la conjoncture économique, ainsi que les perspectives macroéconomiques mises à jour tant au niveau international que sous-régional.

Au titre de l'environnement économique international, le CPM a pris note de l'accélération des tensions inflationnistes et de la détérioration progressive des perspectives économiques mondiales, en lien avec la guerre en Ukraine, qui nourrissent actuellement de fortes craintes de récession dans plusieurs pays. A cet égard, la Banque Mondiale prévoit un net ralentissement de l'économie mondiale, avec une croissance abaissée à 2,9 % en 2022, après le rebond de 5,7 % en 2021.

Au plan sous-régional, le CPM a en revanche pris acte de la révision à la hausse des prévisions de croissance pour 2022, principalement en relation avec l'évolution favorable des termes de l'échange de la CEMAC et du dynamisme de tous les secteurs d'activités. Plus spécifiquement, les nouvelles prévisions tablent sur : i) un taux de croissance du PIB réel de 3,5 % en 2022 et de 3,3 % en 2023, contre 1,5 % en 2021, ii) une accélération des pressions inflationnistes, en moyenne annuelle à 3,8 % en 2022 et à 3,6 % en 2023, contre 1,6 % un an plus tôt, iii) un excédent du solde budgétaire base engagements, hors dons, à 1,2 % du PIB en 2022, avant de redevenir déficitaire à -0,1 % du PIB en 2023, contre -2,2 % du PIB en 2021 et iv) un solde du compte courant, transferts inclus, également excédentaire à 4,6 % du PIB en 2022 et de 2,2 % du PIB en 2023, contre -1,4 % du PIB en 2021. Sur le volet monétaire, le taux de couverture extérieure de la monnaie remonterait à 74,4 % en 2022, après 64,0 % en 2021, tandis que les réserves de change croîtraient légèrement à 3,59 mois d'importations de biens et services à fin décembre 2022, contre 3,55 mois à fin décembre 2021.

Ainsi, compte tenu des perspectives macroéconomiques de la CEMAC à court et moyen termes présentées ci-dessus, et malgré la persistance des risques, particulièrement au plan de la stabilité interne de la monnaie, le CPM a décidé de maintenir inchangés les principaux instruments de la politique monétaire, à savoir :

- ✓ Taux d'Intérêt des Appels d'Offres à 4,00 % ;
- ✓ Taux de la facilité de prêt marginal à 5,75 % ;

- ✓ Taux de la facilité de dépôt à 0,00 % ;
- ✓ Coefficients des réserves obligatoires à 7,00 % sur les exigibilités à vue et 4,50 % sur les exigibilités à terme. /-

Fait à Douala, **le 14 juillet 2022**

Le Président du Comité de Politique Monétaire,

ABBAS MAHAMAT TOLLI